

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Détection d'un cas d'influenza aviaire dans une basse-cour familiale à Fourques

Nîmes, le 7/11/2022

Un cas d'influenza aviaire (H5N1) a été confirmé le 4 novembre dans le département du Gard, à Fourques, sur des oiseaux de basse-cour (poules, canards, oies). Pour rappel, il s'agit d'une maladie animale infectieuse virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux.

**La consommation de viande de volaille, œufs et autres produits de volailles ne présente aucun risque pour l'Homme.**

Ce cas est probablement lié à la faune sauvage dans la mesure où des oiseaux sauvages (notamment des canards Colverts) se mêlent régulièrement aux oiseaux domestiques de basse-cour.

Conformément aux règles sanitaires applicables et pour prévenir tout risque de diffusion, les mesures suivantes ont été prises :

- les animaux infectés ont été abattus le 5 novembre dernier,
- des procédures de nettoyage et désinfection sont en cours au sein de cette basse-cour familiale touchée.

Etant donnée la présence de la maladie dans la faune sauvage sur le territoire gardois (notamment dans les zones humides des communes à risque du couloir rhodanien et de la Camargue), la préfète du Gard appelle tous les propriétaires de volatiles, qu'ils soient exploitants agricoles ou simples particuliers, à la plus grande vigilance.

**Pour rappel, des mesures doivent être strictement respectées pour éviter la contamination de leurs animaux par des oiseaux sauvages, y compris dans les basses-cours de particuliers :**

- mise à l'abri des volailles,
- mesures de biosécurité dans les pratiques quotidiennes,
- vigilance et alerte de la direction départementale de la protection des populations en cas de mortalité anormale.

En cas de doute ou pour toute demande de conseils, les particuliers peuvent utilement se tourner vers leur vétérinaire de proximité. Pour toute information complémentaire, contacter la DDPP du Gard à l'adresse [ddpp@gard.gouv.fr](mailto:ddpp@gard.gouv.fr)

Cabinet de la préfète  
Service départemental de  
la communication interministérielle

Tél: 04 66 36 40 18 – 04 66 36 40 52  
Port: 06 30 19 90 50 – 06 30 19 04 81  
Mél : [pref.communication@gard.gouv.fr](mailto:pref.communication@gard.gouv.fr)

